



**Jean Louis Cohen**

**Prévention sécurité**

Ces propositions sont le fruit des réflexions du groupe de travail constitué de :

Marie Thérèse Correia	Guy David	Christophe Amigo	Noré benmansour

**Une ville sûre pour tous**

La sécurité et la tranquillité des Ablonais dans leur vie quotidienne ne peuvent être assurées que par le respect de règles communes. A cette évidence qui a guidé notre travail nous avons ajouté une prise en compte de la prévention des risques majeurs.

**Nos priorités :**

- 1. Assurer la sécurité des biens et des personnes, c'est pour nous :**
  - Exiger une augmentation des rondes de police sur l'ensemble de la ville toute l'année. Nous développerons une plus forte collaboration avec le commissariat de Villeneuve Saint Georges.
  - Agir également pour que le poste de police d'Ablon/Villeneuve le Roi soit doté des moyens nécessaires en effectifs et en matériel.
    - Procurations élections, dépôt de plainte
  - Engager dans l'année les travaux nécessaires pour sécuriser les lieux présentant des risques potentiels : passage entre la place de l'Europe et la rue du Bac, intersection rue du Maréchal Foch et rue du Colonel Pierre Brossolette, autour de la halte garderie, passage souterrain du parking de la gare...



2. **Prendre sans délai les arrêtés municipaux appropriés et les faire respecter** Ceci améliorera le stationnement et restaurera les règles de sécurité routière pour une ville plus sûre.
  - ❖ **Comment les faire respecter : nous recruterons un agent de surveillance de la voie publique, qui dans un premier temps informera et préviendra les ablonais des nouveaux arrêtés, puis dans un deuxième temps, si nécessaire, il sera amené à sanctionner les contrevenants**
3. **Réglementer l'ouverture et la fermeture des parcs municipaux** pour la tranquillité des usagers et riverains.
4. **Poursuivre systématiquement les auteurs d'incivilités** ou de dégradations afin d'obtenir réparation des préjudices.

**A ces priorités s'ajoutera la prise en compte des risques majeurs** : inondations, crue centennale, accidents liés à l'aéroport d'Orly, pollutions. Pour défendre les intérêts des Ablonais, nos élus participeront activement aux instances chargées de mettre en place les mesures de précautions nécessaires.

**Le sujet suivant traitera de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire. Il est placé sous la responsabilité de Gilbert Flament, directeur de l'enfance et la petite enfance au sein d'une ville de 75000 habitants et il est conseiller municipal d'Ablon depuis 1994**